

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Date de convocation 30/03/2023 L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, à dix-huit heure,
Date d'affichage 30/03/2023 la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la
Nbre de membres en exercice: 8 Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur,
Présents : 8 après avoir été légalement convoqué
Votants : 8 Mme BARBELETTE, M. DEMARQUET, LAN, LBOUC,
LEPELTIER, Mmes TROPÉE et VANNIER.
formant la majorité des membres en exercice.

Madame Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°2023/05

Vote du budget primitif 2023

Mme Madeleine BARBELETTE, Vice-Présidente, présente le budget primitif pour l'exercice 2023, s'équilibrant aux sommes suivantes :

FONCTIONNEMENT

Recettes : 41 826.20 €

Dépenses : 41 826.20 €

INVESTISSEMENT

Recettes : 32 119.84 €

Dépenses : 32 119.84 €

Les membres de la Commission administrative votent, à l'unanimité, le budget primitif énoncé ci-dessus pour l'année 2023.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président du C.C.A.S



Certifié exécutoire, après transmission

En Préfecture le

Et publication le